

Description

L'aide-plâtrier ou l'aide-plâtrière participent à la réalisation des revêtements et des décorations en plâtre. Ils posent des isolations intérieures et extérieures en plâtre sec et appliquent des crépis sur des cloisons, des parois, des faux plafonds ou des sols. Ils s'occupent également de travaux d'isolation thermique et phonique et protègent les murs contre l'humidité.

Leurs principales activités consistent à :

Travaux préparatoires

- prendre connaissance des plans, schémas et indications fournis par l'architecte ou par le chef d'équipe;
- mesurer les surfaces, calculer la quantité de matériaux nécessaire;
- organiser le transport des matériaux et des outils, les entreposer soigneusement sur le chantier;
- vérifier l'état des surfaces à traiter et, selon les cas, exécuter des travaux préliminaires (isolation, étanchéité, etc.);

Réalisation

- appliquer du plâtre et des enduits sur les parois intérieures et les plafonds, à la main ou à l'aide d'outils et de petites machines;
- construire des cloisons en carreaux de plâtre sec ou en briques de terre cuite;
- monter des châssis métalliques et y fixer les panneaux de plâtre préfabriqués;
- poser des isolants thermiques ou phoniques;
- poser des plafonds suspendus (en plaques de plâtre, fibres minérales, etc.);
- ériger des parements de façade à l'extérieur des bâtiments;
- exécuter des travaux d'isolation contre le feu ou contre l'humidité;
- appliquer du crépi et en structurer la surface;
- lors de travaux de rénovation, démonter les revêtements en plâtre ou les cloisons;
- restaurer les surfaces de plâtre et les ornements en stuc abîmés;
- exécuter des travaux de décoration selon des techniques spécifiques (moultures, rosaces, corniches, etc.);
- nettoyer les outils et la place de travail, éliminer les matériaux résiduels.

Environnement de travail

Les aides-plâtriers travaillent en petites équipes sous la responsabilité des plâtriers constructeurs à sec et côtoient d'autres professionnels du bâtiment (peintres, carreleurs, façadiers, etc.). Selon les produits qu'ils utilisent, ils doivent porter un masque pour protéger leurs voies respiratoires des poussières. Ils sont amenés à exécuter des activités sur des échelles ou des échafaudages et doivent fréquemment se déplacer d'un chantier à l'autre.

Formation

La formation d'aide-plâtrier ou d'aide-plâtrière s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de plâtrerie-peinture;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (20 jours sur 2 ans).

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide-plâtrier ou d'aide-plâtrière.

Contenu

Branches théoriques (sur 2 ans)	Leçons
Planification, préparation des travaux et comptes rendus	120
Crépissage et montage des panneaux de plâtre	240
Sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement	40
Culture générale	240
Sport	80
Total	720

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Bonne représentation spatiale
- Aptitude pour le calcul
- Perception correcte des couleurs
- Ordre et propreté
- Résistance physique
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

L'aide-plâtrier ou l'aide-plâtrière trouvent du travail dans des petites et moyennes entreprises de plâtrerie-peinture. Avec un CFC et de l'expérience professionnelle, ils peuvent accéder à des postes à responsabilité (p. ex. chef-fe d'équipe ou contremaître) ou s'établir à leur compte.

AFP délivrées en Suisse romande en 2019:

GE: 1; VD: 2; VS: 1.

Perfectionnement

Les aides-plâtriers peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de plâtrier-ère constructeur-trice à sec. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral).

Ils ont également la possibilité de suivre des cours de perfectionnement mis sur pied par les organisations du monde du travail.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-carreleur AFP/Aide-carreleuse AFP
- Aide-maçon AFP/Aide-maçonne AFP
- Aide-peintre AFP/Aide-peintre AFP
- Peintre CFC/Peintre CFC
- Plâtrier constructeur à sec CFC/Plâtrière constructrice à sec CFC
- Praticien en façades AFP/Praticienne en façades AFP

Adresses

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP)
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
Tél.: 027 322 52 60
<http://www.frepp.ch>